



## **Filière croisières, une réflexion s'amorce à La Rochelle**

mardi 19 avril 2022, par [lpe](#)

Après deux années d'interruption du fait de la crise sanitaire, les croisières redémarrent à La Rochelle avec notamment l'escale du Sky Princess de la compagnie Princess Cruises. Paquebot de 330 mètres et d'une capacité de 3560 passagers, il lance une saison de croisières 2022 soutenue avec **35 escales programmées**. Parmi les principales caractéristiques de cette année : le retour des armateurs Royal Caribbean et MSC, l'accueil pour la première fois à La Rochelle de 19 nouveaux navires, une proportion importante de passagers britanniques, ainsi que des allemands et des américains, pour un potentiel de 80000 croisiéristes.

Afin d'identifier les retombées économiques, évaluer les enjeux environnementaux et analyser la cohérence de cette activité avec la stratégie de tourisme durable, les acteurs du territoire souhaitent engager une étude sur l'évolution souhaitée dans les prochaines années.

Un comité de pilotage est mis en place à cet effet, associant Charentes Tourisme, La Rochelle Tourisme & Evènements, la Ville et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente-Maritime ainsi que Port Atlantique La Rochelle.

A partir d'un état des lieux, cette réflexion collective identifiera les forces et les faiblesses, ainsi que les opportunités et menaces de cette filière, et proposera les orientations et la stratégie de positionnement. Le plan d'actions associé sera établi par le comité de pilotage avant la fin de l'année 2022.

*Crédit photo : Marie Guégan*